



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MAYENNE

COURRIER ARRIVE LE

19 NOV. 2015

MAIRIE de ST AIGNAN SUR ROE

Mairie de St Aignan-sur-Roë
8 boulevard de Gaulle
53390 ST AIGNAN SUR ROE

Pôle Territoire - Environnement

LAVAL, le 16 novembre 2015

Siège Social
Parc Technopole
Rue Albert Einstein - Changé
BP 36 135
53061 LAVAL Cedex 9
Tél : 02 43 67 37 00
Fax : 02 43 67 38 99
accueil@mayenne.chambagri.fr

Objet : Avis modification simplifiée n°1 du PLU

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu, pour avis, le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU de votre commune.

L'objet de la modification étant de compléter l'article 11, relatif aux clôtures, du règlement de la zone UB, il n'y a pas de conséquences sur l'agriculture. Ainsi, je n'ai pas d'observation particulière.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Florence DÉSILLIÈRE,
Présidente de la Chambre d'Agriculture